



# CALENDRIER



de

**COLLECTE**  
des déchets ménagers

Nouvelle  
édition  
**2023**

 <b>ORDURES MÉNAGÈRES</b>	 <b>EMBALLAGES</b>	 <b>DÉCHETS VERTS</b> Semaines 11 à 50	 <b>ENCOMBRANTS et D3E*</b>
<b>LUNDI et JEUDI</b>	<b>VENDREDI</b>	<b>MARDI</b>	<b>ALLO ENCOMBRANTS &amp; D3E</b> Contactez les services au <b>0 800 501 088</b> (appel gratuit)
	 <b>CHEMIN DES PRAILLONS</b>		
<b>LUNDI et JEUDI</b>	<b>VENDREDI</b>	<b>MERCREDI</b>	

\* Déchets d'équipements électriques et électroniques

## POUR UNE MEILLEURE HYGIÈNE ET PLUS DE SÉCURITÉ

- ➔ Déposez vos bacs sur le trottoir et non sur la route, de façon visible mais sans gêner le passage des piétons
- ➔ Bloquez le frein de vos bacs (quand ils en ont)
- ➔ Sortez vos bacs la veille au soir de la collecte
- ➔ Rentrez vos bacs après la collecte et nettoyez-les régulièrement



Plus d'infos sur  
**lombric.com**

 **N° Vert 0 800 814 910**

appel gratuit du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h



**BOISSETTES**  
**BOISSISE-LA-BERTRAND**

## LA COLLECTE

### Encombrants et D3E\*



\* Déchets d'équipements électriques et électroniques

Les encombrants et les déchets d'équipements électriques et électroniques sont collectés sur propriété privée suite à une prise de rendez-vous au numéro vert **0 800 501 088**, appel gratuit du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13 à 17h.

*L'envoi d'un contrat signé au SMITOM-LOMBRIC est un préalable à toute prise de rendez-vous.*

**Jours fériés** Aucune collecte n'a lieu les 1<sup>er</sup> mai, 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier. Pour connaître le rattrapage des collectes non assurées les jours fériés, nous vous invitons à consulter notre site [lombric.com](http://lombric.com) ou contacter le numéro vert **0 800 814 910**.

## LES APPORTS VOLONTAIRES

### Accès déchèteries

Ouverture tous les jours y compris les jours fériés (à l'exception des 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre) aux horaires habituels.

### COMMENT SE RENDRE EN DÉCHÈTERIE ?

Pour une première visite en déchèterie, vous devrez vous munir d'une carte d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 6 mois et d'un avis d'imposition locale (taxe foncière ou taxe d'habitation). Une carte d'accès nominative vous sera remise, qui sera à présenter à chaque passage.

Retrouvez les horaires des déchèteries ainsi que la liste des déchets acceptés sur [lombric.com](http://lombric.com), rubrique "déchèterie".

**Trions tous  
les emballages et papiers**

**NOUVEAU**

dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023

1. **C'est un emballage ?** Je le dépose dans mon bac jaune ou la borne emballages.
  2. **Inutile de le laver**, il suffit de bien le vider.
  3. Je dépose mes emballages **séparés les uns des autres** dans le bac ou la borne (pas dans des sacs).
  4. Le **papier** et les **journaux-magazines** se déposent également dans le bac jaune ou la borne emballages.
- Retrouvez toutes les consignes de tri sur [lombric.com](http://lombric.com)

### Points d'apport volontaire

Les bouteilles et récipients en verre, ainsi que les vêtements usagés sont à déposer en point d'apport volontaire afin d'être recyclés.

Retrouvez l'emplacement des points d'apport volontaire sur [lombric.com](http://lombric.com)



IMPRIMÉ VERT\* Imprimé sur papier 100% recyclé



[lombric.com](http://lombric.com)



 **N° Vert 0 800 814 910**

appel gratuit du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h

Téléchargez l'appli  
qui vous facilite  
le tri au quotidien

